



Collège au cinéma 2012/2013

Communiqué exceptionnel sur la programmation - janvier 2013

Pourquoi ce communiqué

Ce message s'adresse aux principaux de collèges, aux enseignants, aux élèves et à leurs parents mais aussi aux animateurs jeunes publics des salles de cinéma qui sont concernés par le dispositif d'éducation à l'image « Collège au cinéma ».

Certains témoignent d'une gêne ou d'un refus de la part d'enseignants inscrits au dispositif de visionner certains films de la programmation en raison de la violence qui en émanerait ou de leur propos déstabilisant (par exemple *Zéro de Conduite*, *Tomboy* ou le court métrage *Un juego de ninos*). Nous souhaitons confirmer l'importance et la pertinence de ces choix.

Sélection des films

Nous vous rappelons tout d'abord que le programme est choisi par un comité de pilotage départemental composé de :

- représentants des organisations professionnelles d'exploitants de salles de cinéma (trois animateurs jeune public) ;
- représentants institutionnels des deux ministères chargés de la culture et de l'éducation ;
- représentants du Département de la Seine-Saint-Denis;
- pour l'Éducation nationale : la conseillère pédagogique de la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale de Seine-Saint-Denis, la conseillère cinéma de la Délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle du rectorat, le professeur relais « Collège au cinéma », des professeurs de collèges, un chef d'établissement).

Les films sont sélectionnés à partir d'une proposition du Centre National du Cinéma (CNC) et de l'image animée. Ils sont inscrits dans la liste nationale Collège au cinéma et sont sélectionnés après la consultation d'une commission nationale (Instance nationale de concertation) qui est désignée par le CNC et composée de 22 membres, partenaires des opérations :

- des représentants institutionnels des deux ministères chargés de la Culture et de l'Éducation ;
- des représentants des organisations professionnelles d'exploitants de salles et de distributeurs ;
- des représentants des auteurs ;
- des représentants des partenaires de terrain (coordinations départementales) ;
- des experts et des représentants des autres dispositifs (Lycéens et apprentis au cinéma, Ecole et cinéma).

Les films qui sont présentés devant cette instance ont préalablement fait l'objet d'un examen attentif, en fonction de l'âge des élèves, de la Commission de classification des œuvres cinématographiques. Cette instance officielle réunit des représentants des pouvoirs publics, des représentants des professionnels, des jeunes et des personnes qualifiés, œuvrant dans le domaine de l'enfance et de l'adolescence.

Chaque année le comité de pilotage propose un programme de 4 films ; 3 films sont issus de la liste nationale CNC et 1 programme est spécifique au Département de la Seine-Saint-Denis. Cette année, le programme sélectionné est un programme de 3 courts métrages (*Paris Shangai*, *Un juego de ninos* et *Fais croquer*), qui ont bénéficié de l'Aide au film court, le dispositif de soutien à la création, à la diffusion et à la production du Département de la Seine-Saint-Denis. Les élèves auront l'occasion unique de rencontrer les réalisateurs et les équipes techniques de ces films.

Les films choisis s'efforcent de refléter la diversité du cinéma, des films que les élèves n'iraient pas voir spontanément, des films exigeants, l'opération visant à amener des collégiens à la fréquentation d'œuvres cinématographiques et artistiques.

Cette fréquentation des œuvres ne supprime évidemment pas la notion de plaisir à regarder un film mais veut surtout développer un regard nouveau toujours lié à une rupture plus ou moins grande avec les habitudes de chacun, donc à un effort. C'est pourquoi l'accompagnement des œuvres est au centre du dispositif.

Anticipation

Ensuite, devant l'inquiétude suscitée par certains sujets ou des films présentant des scènes jugées sensibles (ici la violence dans *Un juego de niños*), il nous semble que cela participe de l'anticipation d'une réaction critique des parents et d'un besoin de se justifier par rapport à cela. Nous sommes convaincus que le cinéma suscite l'émotion et peut échapper au contrôle des sentiments, provoquer des réactions et des discussions.

Le « zéro risque » n'existe pas avec les élèves, mais peut être dépassé en préparant les jeunes spectateurs, en anticipant sur les enseignements à tirer de chaque visionnement.

Comme avec le livre, le film déclenche des réactions, celles-ci seront constructives si elles prennent place dans un travail sur l'image et sur le sens.

En outre, lorsqu'un enseignant estime qu'un des films programmés peut être d'un abord difficile pour ses élèves, le dispositif permet de sensibiliser ces derniers, dans un temps de préparation organisé en amont de chaque projection, aux aspects ressentis comme délicats.

Le cinéma, c'est de l'émotion, et il est important pour les différents initiateurs du dispositif, et à tous les niveaux, de montrer qu'un film vibre, c'est-à-dire qu'il provoque réactions et discussions.

Il est préférable de libérer la parole dans le respect de chacun y compris sur des sujets un peu délicats, plutôt que de laisser un jeune adolescent avec ses questionnements.

Nous rappelons que le collège est le seul lieu où la plupart des élèves visionneront et analyseront certains films. Notre message est simple :

- faites confiance aux élèves, laissez-leur la chance d'être surpris et de nous surprendre ;
- accompagnez-les dans l'analyse des films ;
- ne censurez pas.

Le court-métrage *Un juego de niños*

Il s'agit d'un film qui traite de la violence sans être violent. La mise en scène ne s'appuie nullement sur une représentation jouissive ou cynique de la violence ; celle-ci y constitue un sujet de réflexion central et sérieux et n'est pas directement représentée mais uniquement suggérée hors-champ.

Nous avons assisté à des projections de ce court métrage ces deux dernières années avec des élèves qui ont apprécié de débattre du sujet et être considérés comme des spectateurs conscients et responsables. C'est un film qui peut amener à des débats fondamentaux sur ce qui est vraiment violent et pourquoi.

Dans *Un juego de niños*, ce qui est traité, c'est aussi bien la violence physique que les violences sociales et morales.

Lors de la formation en octobre 2012, le réalisateur est venu présenter son film aux enseignants, répondre à leur questions, expliquer pourquoi et comment il avait réalisé ce film sur ce sujet. Chaque enseignant a accès à un dossier sur les court-métrages qui en explique les contenus et les choix de mise en scène. Enfin, des intervenants sont prêts à se déplacer en salle et en classe pour débattre avec les élèves.

Par exemple, en s'appuyant sur l'analyse de certaines scènes, et en particulier la dernière, le travail en classe peut aussi accompagner une réflexion sur le cinéma et ses différents modes de représentation de la violence, comme notamment le traitement du son et du hors-champ : Pourquoi montrer lorsqu'on peut suggérer ?

Comment créer une distance critique face aux images ?

Quel est le point de vue de l'auteur sur la violence représentée ou suggérée ?

Comment différencier les options cinématographiques : une représentation exacerbée (voire amoral) de la violence ou au contraire plus réfléchie et retenue ?

Pour toute question, remarque ou suggestion, vous pouvez contacter

- Chiara Dacco (Coordination des activités pédagogiques CINEMAS 93) Tél : 01 48 10 21 28 / 06 95 09 25 59 / E-mail chiaradacco@cinemas93.org
- Stéphane Coulon (Professeur relais Collège au cinéma) Tél : 06 99 47 17 58 / E-mail : Stephane.coulon76@orange.fr
- Christine Labasse (Conseillère pédagogique, Mission Enseignements artistiques et culturels - Direction des services départementaux de l'Éducation nationale de Seine-Saint-Denis) / Tél : 01 43 93 73 19 / Fax : 01 48 31 63 16 / E-mail : ce.93culture@ac-creteil.fr
- Maïa Reitchess (Délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle, Rectorat de Créteil) Tél: 01 57 02 66 71 / E-mail : maia.reitchess@ac-creteil.fr